



Erreur information pole emploi

Par **kharaidon**, le **08/03/2019** à **13:27**

Bonjour,

je suis partie pendant 2 ans, du 03/09/2016 au 20/09/2018, au Canada. avant cela je travaillais comme AED dans un lycée et mon contrat s'est fini le 31/09/2016. Je me suis renseigné auprès de pole emploi pour savoir comment je devais faire pour le chômage, si je devais m'inscrire avant de partir ou à mon retour. La personne qui m'a conseillé, m'a dit d'ouvrir mes droits à mon retour. De retour en France, je m'inscrits à pole emploi, comme on m'a dit de le faire, et fournis les papiers demandés pour mon indemnisation.

Mais voilà, n'ayant pas travaillé en France depuis les 12 derniers mois et ne m'étant pas inscrit avant de partir je n'ai le droit à aucun chômage. Je me retrouve donc sans chômage car j'ai suivi les indications que l'on m'a donné à pole emploi.

J'ai posé une réclamation auprès de mon agence qui m'a répondu que j'aurais du m'inscrire avant de partir alors qu'on m'a dit de le faire à mon retour. J'ai donc déposé à nouveau une réclamation auprès du médiateur afin de régler ce problème dont j'attends maintenant la réponse.

Ai-je droit à d'autres recours si cette réclamation n'aboutie pas?

Merci d'avance pour votre réponse.

Guillaume